

Madame la Présidente,

L'administration des douanes occupe une place en première ligne dans la lutte contre les trafics, de par ses missions de surveillance des frontières et de contrôle des flux. Depuis de nombreuses années, ces trafics connaissent une croissance exponentielle, notamment celui des stupéfiants. Pour exemple, la publication officielle des chiffres pour l'année 2024 mets en évidence une augmentation de 74 % des saisies de cocaïne équivalant à un total de 21 tonnes.

Nous le savons, ces trafics d'envergures sont désormais conduits par des organisations criminelles aux moyens colossaux. Ces organisations ne reculent devant rien en matière de violence et d'intimidation, comme en témoigne la tentative de récupération de marchandises saisies le 11 février dernier à la BSI de Montpellier.

Nos dirigeants semblent avoir pris conscience qu'il était temps de donner des moyens aux forces de protection pour lutter contre les narcotrafiquants.

Face à cette menace grandissante, la réponse doit être forte et organisée. Des moyens à la hauteur de la situation doivent être mis en place. La douane ne peut plus être le parent pauvre des administrations régaliennes chargées de la sécurité du territoire!

Dans la lutte contre ces réseaux criminels la protection des agents est une priorité absolue.

Dans un contexte de violences croissantes nous demandons par ailleurs :

- la sécurisation des structures douanières,
- l'anonymisation systématique de toutes les procédures, de tous les actes et des commissions d'emploi,
- l'acquisition de systèmes pour la détection de balises,
- la mise en place de formations dédiées au convoiement en sécurité de marchandises et de personnes.

En complément, nous avons constaté dans le PIF 2025 que sont prévues des formations « chef d'équipe, mais notre inquiétude demeure sur la façon dont sera valorisée cette fonction malgré toutes les réunions et groupes de travail qui ont eu lieu sur ce sujet.

L'UNSA Douanes réclame également, des moyens humains et matériels qui vont bien au-delà d'un simple saupoudrage d'ETPT. La lecture des documents de travail communiqués nous laisse dubitatifs concernant les effectifs de notre Interrégion qui ont encore connu une diminution de 6 agents l'année dernière. En tout état de cause, l'UNSA Douanes souhaite le maintien de la notion d'effectif de référence qui permet, en comparaison avec les effectifs réels, une évaluation de la charge de travail des agents dans les services.

Dans ce contexte, l'UNSA Douanes tient à saluer l'implication de tous les agents des douanes de Bourgogne Franche-Comté Centre Val de Loire. Ils évoluent dans un environnement en perpétuel mouvement et s'adaptent à des réglementations qui ne cessent de changer. Du jour au lendemain, ils s'approprient des outils informatiques parfois encore peu aboutis. Ils contribuent tous à servir efficacement la douane au plus proche du terrain, ils se sont d'ailleurs totalement investis dans les missions liées aux JO l'été dernier. Tous participent activement à la réussite de notre administration.

Nous n'oublions pas, bien entendu, les services supports qui réalisent chaque jour un travail de qualité au bénéfice des agents et ce, malgré une charge de travail toujours plus démesurée.

Mais tout ça pourquoi, pour quelle reconnaissance ?

Le point d'indice des fonctionnaires est le seul élément sur cette planète qui ne connaisse pas l'effet du réchauffement climatique et les taux de promotion sont à des niveaux abyssaux.

Jusqu'à quand la bonne volonté des agents palliera-t-elle au nombreux manques de notre administration et de nos gouvernements?

